



LA RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'AVOCAT DANS UNE ÉTUDE CONSTITUÉE EN PERSONNE MORALE

AUTEUR:

Philipp Fischer

PUBLICATION:

Revue suisse du droit des affaires et du marché financier (RSDA)

DATE DE PUBLICATION:

2008

PAGE:

p. 548

NUMÉRO DE REVUE:

6